

## DÉVELOPPEMENT DURABLE : CENTRAVET AGIT



*Dans l'Infos-Vétos de Novembre/Décembre 2007 (n° 91), nous avons déjà évoqué l'approche de Centravet en matière de Développement Durable. Cette approche prend un nouvel élan avec la création d'un nouvel établissement pharmaceutique à Castelnaudary.*

Loin en effet de répondre à un simple effet de mode qui conduit de nombreuses entreprises à découvrir ce thème désormais très "tendance" de façon aussi tardive que souvent superficielle ou opportuniste, Centravet développe depuis longtemps tout un ensemble d'actions

allant dans le sens du respect de l'environnement et de façon plus large, en accord avec les différents axes du Développement Durable.

Economie de papier, gestion des déchets, réduction des dépenses d'énergie, approche sociale, sont autant d'éléments intégrés dans le fonctionnement au quotidien de notre coopérative. Ces actions correspondent à la fois à une vision citoyenne du rôle d'une société coopérative ; elles participent à l'image de marque de la profession vétérinaire en la matière et elles s'intègrent bien évidemment dans une politique de réduction des coûts.

De la même façon, lors de chaque aménagement ou agrandissement réalisé dans un de ses établissements, Centravet a intégré tout naturellement le maximum de critères de la grille HQE (\*), en particulier l'isolation assurée selon la norme RT 2005 (isolation renforcée au niveau des bardages et du toit), double vitrage, rupture des ponts thermiques,... éclairage naturel et l'éclairage électrique est assuré par des lampes basse consommation...

### UN TOIT SOLAIRE POUR CENTRAVET CASTELNAUDRY

En plus du respect de ces critères, la création de Centravet Castelnaudary marque tout à fait l'objet d'une innovation particulièrement importante : sa toiture est équipée de panneaux photovoltaïques.

La localisation de Castelnaudary se prêtait naturellement à un tel équipement, à la fois en raison de l'importance de l'ensoleillement sur la région, mais aussi de l'engagement du département de l'Aude en matière d'énergie renouvelable (l'Aude représente aujourd'hui 50 % du parc d'éoliennes de la région Languedoc-Roussillon et 15 % du parc national).

Ces seuls éléments ne suffisaient bien entendu pas à justifier une telle décision ; ce n'est qu'au terme d'une étude de faisabilité particulièrement précise, portant à la fois sur les aspects techniques et économiques du projet, et par ailleurs au vu des bons résultats enregistrés par Centravet depuis plusieurs années et permettant de supporter ce type d'investissement, que la décision a été prise.

### LES BÂTIMENTS HQE

**(\*) HQE : Haute Qualité Environnementale. La grille comporte 14 "cibles" concernant l'environnement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment :**

- Extérieur du bâtiment Eco-Construction
- Relation harmonieuse avec l'environnement immédiat
- Choix intégré des procédés, systèmes et produits de construction
- Chantier à faible impact environnemental
- Eco-Gestion
- Gestion de l'énergie
- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets de l'activité
- Maintenance et pérennité des performances environnementales
- Intérieur confort
- Confort hygrothermique
- Confort acoustique
- Confort visuel
- Confort olfactif
- Santé
- Qualité sanitaire des espaces
- Qualité sanitaire de l'air
- Qualité sanitaire de l'eau

C'est aussi là un des avantages d'une société coopérative, qui est moins tenue que les sociétés anonymes, par les résultats immédiats et qui peut investir sur le long terme.

## LE PRINCIPE DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

Ce principe repose sur la transformation de l'énergie lumineuse (photons) en électricité. Cette transformation est assurée au sein d'une unité de base : la cellule photovoltaïque, constituée par un semi-conducteur (le plus souvent à base de Silicium) pris en sandwich entre 2 lamelles métalliques. Ces unités de bases sont ensuite regroupées en unités plus importantes : les panneaux photovoltaïques, eux-mêmes associés à une membrane ayant également une membrane d'étanchéité. L'installation produit un courant continu qui est transformé par une batterie d'onduleurs avant d'être injecté dans le circuit EDF.

Le choix s'est finalement porté sur les panneaux mis au point par la société Solar Integrated (basée aux USA) et commercialisés par la Société Urba Solar (Montpellier). Ces panneaux utilisent la technologie "couche mince" et sont directement intégrés à une membrane de nouvelle génération en polypropylène, elle-même mince (ce qui permet des économies de ressources de l'ordre de 20 % par rapport à la fabrication des anciennes générations) et sans recours à des composés halogénés (ce qui facilite le recyclage éventuel et évite la formation de composés toxiques en cas d'incendie). Le bilan énergétique établi pour la production envisagée est positif à hauteur de 80 Tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Le courant produit est revendu à EDF à un prix garanti par contrat sur vingt ans.



## RENDRE L'IMMOBILIER DE CENTRAVET MOINS CONSOMMATEUR EN ENERGIE

Le dossier de Castelnaudary en matière de Développement Durable est donc exemplaire pour Centravet. Il n'est cependant pas unique. En effet, des travaux d'aménagement importants ont également été entrepris au niveau du siège. Au-delà du réaménagement des surfaces nécessités par l'évolution de la société, toute l'isolation a été reprise et un système ingénieux de récupération de la chaleur dans les pièces chaudes pour les redistribuer dans les pièces froides a été mis en place. De même, l'agrandissement en cours sur l'établissement de Lapalisse intègre les critères HQE.

## AU-DELA DE CES ASPECTS IMMOBILIERS UN ENGAGEMENT DURABLE

L'approche en matière de Développement Durable est par nature tournée vers l'avenir et sur du long terme. Elle ne doit pas reposer sur une juxtaposition d'actions, plus ou moins cohérentes, mais au contraire être intégrée en tant que démarche globale au sein même de la stratégie de l'entreprise.

C'est pour cette raison qu'à Centravet, le Développement Durable est piloté comme les autres dossiers majeurs pour l'entreprise, sous forme de projet à part entière.

Un calendrier des actions à mettre en place a été établi et un certain nombre d'actions sont d'ores et déjà lancées. A titre d'exemple :

- Un programme d'archivage sous forme numérique est en cours.
- Centravet va prochainement proposer la dématérialisation des factures.
- Depuis 2 ans, nous utilisons pour tous nos documents un papier écolabellisé.
- Sur tous les sites Centravet, le tri sélectif est de règle et les déchets comme les toners d'imprimante sont retraités.
- La livraison par fourgon dédié a permis de réduire de 50 % le recours aux cartons (par l'utilisation de bacs récupérables ou encore par la suppression pure et simple des sur-emballages). Pour l'utilisation résiduelle de cartons, l'approvisionnement se fait sur des emballages faisant largement appel aux produits recyclés.
- Le critère du niveau d'émission de CO<sub>2</sub> est pris en compte dans la gestion de la flotte de véhicules de Centravet.
- Depuis plusieurs années maintenant, Centravet propose des sacs papier et des sacs plastique biodégradables et même des sacs récupérables.

Alain CARRAUD  
accarraud@centravet.fr



< Sacs plastique bio-fragmentables  
Référence SAC001 - prix 1,86 €  
26 x 6 x 45 - Liasse de 50

Sacs récupérables >  
Référence SAC423 - prix 1,25 €

